



Extrait du registre des décisions

Bureau du 09 septembre 2021

n° 126-21

Objet : RS - Participation d'agents de Grand Chambéry à l'organisation du 2nd tour des élections départementales et régionales de juin 2021

- date de convocation le 03 septembre 2021
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi neuf septembre dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à en visioconférence, via Zoom, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 25

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Arthur Boix-Neveu

Barby

Bassens

Alain Thieffinat

Bellecombe-en-Bauges

Eric Delhommeau

Challes-les-Eaux

Chambéry

Pierre Brun - Alain Caraco - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt - Thierry Repentin

Cognin

Corinne Charles - Franck Morat

Curienne

Doucy-en-Bauges

Marie Perrier

Ecole

Hervé Ferroud-Plattet

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux

La Ravoire

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

La Thuile

Dominique Pommat

Le Châtelard

Le Noyer

Philippe Gamen

Les Déserts

Sandra Ferrari

Lescheraines

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Jocelyne Gougou

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Daniel Rochemaix

Thoiry

Thierry Tournier

Vérel-Pragondran

Vimines

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Brigitte Bochaton à Philippe Gamen - de Michel Dyen à Philippe Gamen - de Christelle Favetta-Sieyes à Thierry Repentin

- conseillers excusés : 24

Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Christian Berthomier - Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Michel Camoz - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Philippe Ferrari - Marcel Ferrari - Jean-Pierre Fressoz - Christian Gogny - Max Joly - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Christophe Pierretton - Damien Regairaz - Josette Rémy - Christophe Richel - Serge Tichkiewitch - Cécile Trahand

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 09 septembre 2021

délibération n° 126-21

objet **RS - Participation d'agents de Grand Chambéry à l'organisation du 2nd tour des élections départementales et régionales de juin 2021**

Philippe Gamen en l'absence de Brigitte Bochaton, vice-présidente chargée des ressources humaines et de l'accueil des gens du voyage, indique que pour que le 2nd tour des élections départementales et régionales, le 27 juin 2021, se déroulent dans de bonnes conditions, la Ville de Chambéry a fait appel aux agents de Grand Chambéry, électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune de Chambéry, afin de l'aider à la tenue de ses bureaux de vote.

6 agents de Grand Chambéry ont souhaité s'inscrire dans cette démarche et ont bénéficié de 15 heures de récupération et d'une indemnité reconnaissant leur implication exceptionnelle d'un montant de 250 euros brut, financée par la Ville de Chambéry.

Afin de simplifier la gestion administrative de ce dossier, cette prime a été versée directement par Grand Chambéry sur les paies d'août 2021 des agents concernés.

Il convient donc de demander à la Ville de Chambéry le remboursement des primes versées et de la valorisation des 15 heures de récupération pour un montant de 3 173,03 €.

Vu le décret n° 2021-251 du 5 mars 2021 portant convocation des collèges électoraux pour procéder à l'élection des conseillers départementaux et des conseillers régionaux,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : demande le remboursement d'un montant de 3 173,03 € à la Ville de Chambéry pour la participation de 6 agents de Grand Chambéry pour l'aide apportée à la tenue des bureaux de vote de la commune,

Article 2 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 126-21

Objet de l'acte : RS - Participation d'agents de Grand Chambéry à l'organisation du 2nd tour des élections départementales et régionales de juin 2021

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 2 - Autres délibérations

Date de l'acte : 17 septembre 2021

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210917-lmc1H25908H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25908H1

Date de transmission en Préfecture : 17 septembre 2021

Date de réception en Préfecture : 17 septembre 2021

Période d'affichage : du au